

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 14 mai 2018 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Madame Sylvie Bilodeau, vice-présidente
Madame Manon Aubry, commissaire
Monsieur Guillaume Boisvert, commissaire
Madame Nadia Cloutier, commissaire
Monsieur Jacques Daigle, commissaire
Monsieur Jean-François Laflèche, commissaire
Madame Manon Lambert, commissaire
Madame Réjeanne Lepage, commissaire
Madame Pascale Ramsay, commissaire
Madame Colette Vézina, commissaire
Monsieur Jean-Philippe Hamel, commissaire parent
Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Absences :

Monsieur Christian Angers, commissaire
Madame Nancy Beaulieu, commissaire
Madame Lucie Corriveau, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire parent

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint
M^e Michael Provencher, secrétaire général

OUVERTURE DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion extraordinaire du conseil des commissaires à 19 h 06.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La déléguée de l'unité des Bois-Francis du Syndicat du personnel professionnel de l'éducation du Cœur et du Centre-du-Québec, ainsi que certains membres de cette unité interviennent et questionnent un élément du plan d'effectif relatif aux AVSECS.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC9-458-1805

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

HUIS CLOS

CC9-459-1805

À 19 h 39, il est proposé par monsieur Jacques Daigle de décréter un huis clos.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

LEVÉE DU HUIS CLOS

CC9-460-1805

À 20 h 35, il est proposé par monsieur Jacques Daigle de lever le huis clos.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

ACTION COLLECTIVE

CC9-461-1805

ATTENDU le jugement de la Cour supérieure autorisant une action collective relative aux frais chargés par 68 commissions scolaires (Dossier numéro 150-06-000007-138 - jugement du 6 décembre 2016 et jugement rectificatif du 24 mai 2017);

ATTENDU la demande introductive d'instance en action collective déposée le 22 juin 2017 (Dossier numéro 150-06-000007-138) à la suite du jugement d'autorisation;

ATTENDU l'entente intitulée « Principaux éléments d'une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesses » (« Entente »);

ATTENDU les discussions tenues à huis clos;

ATTENDU que la présente résolution est adoptée sans admission de faits, de droit ou de responsabilité dans le seul but de mettre fin au litige;

ATTENDU la protection constitutionnelle au droit au secret professionnel, la protection du privilège relatif au litige et la protection du privilège relatif aux règlements d'un litige;

Il est proposé par monsieur Jean-François Laflèche :

D'APPROUVER l'Entente intitulée « Principaux éléments d'une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesses »;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer la transaction et tout document devant donner effets aux présentes;

DE VERSER l'Entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes, sous pli confidentiel au répertoire des présentes, étant entendu que cette Entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes sont confidentiels et ne peuvent être rendus publics tant que la transaction n'a pas été approuvée par le Tribunal.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CC9-462-1805

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du conseil des commissaires à 20 h 40.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

Michael Provencher, secrétaire général